

Bruxelles, 21 -05- 2014

Chère Madame, Cher Monsieur,

Suite aux correspondances reçues concernant le dossier du survol aérien de Bruxelles, je souhaite vous informer de notre position telle qu'elle a été officiellement envoyée au mouvement « Pas question », ce 20 mai 2014.

1. Mesures à très court terme : Oui à la suppression complète des nouvelles routes mises en œuvre le 6 février 2014 qui est une condition de gouvernement pour le cdH

Oui, comme je l'ai déjà dit et écrit, il faut supprimer sans délai les nouvelles routes survolées sur la base de l'application par Belgocontrol de la phase 6 de l'accord du gouvernement LETERME (signé notamment, pour rappel, par le MR, le FDF, le PS et le cdH) - indûment appelé plan Wathelet -, entré en vigueur le 6 février. Pour ne pas attendre la formation du gouvernement, le cdH a d'ailleurs été le seul parti et premier parti, et ce à mon initiative, à officiellement déposer au dernier Conseil des ministres du 25 avril, une note claire proposant à la fois :

- la fin des nouvelles routes (route Sopok : responsable des nuisances sur la zone Meiser, Schuman, Chant d'Oiseau (WSP), Etterbeek, Ixelles, Auderghem et Watermael-Boitsfort ainsi que les nouveaux survols sur le canal ;
- mais aussi le transfert complet de ces nouveaux survols vers une route non densément peuplée contournant Bruxelles (route Zoulou).

Je n'ai donc pas attendu cette semaine pour me positionner clairement et je me réjouis que le PS et le MR soutiennent finalement la première partie de cette double proposition concernant la suppression claire des nouvelles routes qui causent les nuisances qui, à l'époque, n'avait hélas pas été soutenue.

Notre détermination et notre engagement à supprimer dans les semaines qui viennent cette partie du plan du gouvernement LETERME sont plus que fermes et volontaires. Comme déjà dit, nous ferons non seulement de la suppression des nouvelles routes (Sopok et canal) mais aussi de la diminution globale du survol de Bruxelles, une condition d'accord de gouvernement.

La seule différence entre le mouvement « Pas question » et nous concerne uniquement la seconde partie de nos propositions. En effet, ils plaident :

- 1° Pour la fin des nouvelles routes mises en œuvre le 6 février. Sur ce point, nous sommes entièrement d'accord avec eux. Et c'est évidemment ce point qui intéresse exclusivement toutes les personnes nouvellement survolées dont ils représentent les intérêts. Nous nous étonnons que, malgré une position aussi claire, ils persistent à faire croire que nous serions contre ce que les habitants nouvellement survolés demandent exclusivement : la suppression des nouvelles routes. L'utilisation du terme « moratoire » est en effet confuse et très mal interprétée. Si le terme « moratoire » tel qu'imaginé ne visait que la suppression des nouvelles routes, nous le défendrions bien évidemment.
- 2° Cependant, le terme « moratoire » pour ce mouvement implique, hélas, une seconde proposition qui n'est pas acceptable pour nous, c'est-à-dire le retour des nuisances sur les autres Bruxellois de l'Oostrand. C'est sur ce point, et sur ce point uniquement, que nous divergeons. Nous voulons, quant à nous, que les nouvelles routes à supprimer soient déplacées vers des zones non densément peuplées au large de Bruxelles selon des modalités consensuelles à déterminer au plus vite. Nous ne voulons pas, contrairement à leur seconde proposition, remettre les nuisances sur nos voisins bruxellois de l'Oostrand, parfois habitants des mêmes communes que celles en partie nouvellement survolées ! Nous ne voulons pas, en effet, entrer dans la logique visant à monter les Bruxellois les uns contre les autres sans solidarité et accepter la logique flamande du partage des nuisances principalement entre Bruxellois. Nous devons lutter ensemble pour diminuer le survol de Bruxelles et les concentrer sur les zones les moins densément peuplées et non, les remettre sur nos voisins. D'ailleurs, nous recevons également de nombreux courriers refusant le retour des nuisances.

Oui, il sera possible, pour le cdH, de déterminer ces modalités, le plus vite possible, c'est-à-dire aussitôt après les élections sans attendre l'accord de gouvernement, même si on sera en affaires courantes. En effet, comme l'a affirmé le 19 mai 2014, le Premier ministre, M. Elio Di Rupo, sur le plateau de la RTBF, à quelques jours des élections, le climat électoral rend toute décision consensuelle des 6 partis membres du gouvernement impossible avant les élections. Le cdH en a fait l'expérience en ayant proposé deux fois des décisions soit refusées, soit attaquées par un recours du gouvernement flamand.

2. Mesures que nous exigeons dans le cadre de la négociation de l'accord de gouvernement

Au-delà de cette proposition indispensable de suppression des nouvelles routes, nous avons mis sur pied, dès le mois d'avril, une plateforme avec les associations de riverains pour préparer le cahier des charges que nous devons déposer, dans les prochaines semaines, dans le cadre de la négociation du prochain gouvernement. Ce cahier des charges, dont nous espérons qu'il pourra être partagé par tous les partis bruxellois, implique de nouvelles mesures structurelles fortes et une nouvelle vision de la politique aéroportuaire diminuant largement le survol à Bruxelles.

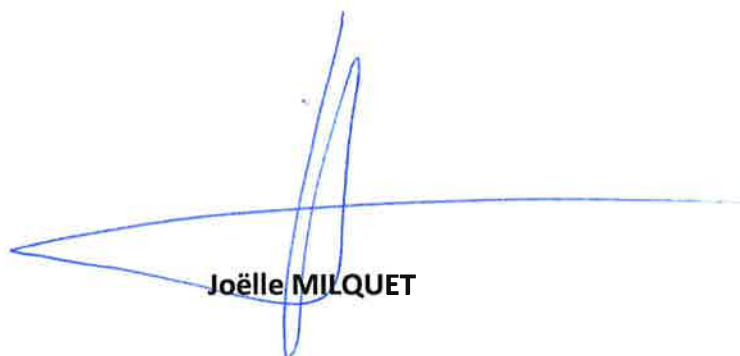
Nos exigences sont notamment :

- Diminuer drastiquement le survol de Bruxelles et supprimer complètement les nouvelles routes dont la Sopok vers les zones non densément peuplées hors Bruxelles, sans donc remettre les nuisances sur les quartiers récemment soulagés et ce, sur base d'études scientifiques et en collaboration avec tous les comités de riverains et les partis concernés pour trouver une nouvelle solution collective consensuelle ;
- Défendre au niveau européen la fin des vols de nuit et, en attendant, allonger le dispositif de nuit pour la tranche horaire de 22h à 7h au lieu de 23h à 6h ;
- Elaborer et mettre en œuvre une véritable politique aéroportuaire fédérale en spécialisant les aéroports avec notamment une délocalisation du *low cost* et des charters vers Charleroi et du cargo vers Liège pour faire de l'aéroport de Bruxelles-National un « *City airport* » ;
- Plafonner à maximum 200.000 le nombre de mouvements à l'aéroport de Bruxelles-National ;
- Investir dans les infrastructures de l'aéroport avec un allongement de la piste L25 pour permettre un décollage et un taxiway permettant d'utiliser davantage cette piste, ce qui permettrait de virer plus tôt vers le sud sans survoler Bruxelles et en privilégiant des zones peu habitées ;
- Etendre le réseau des sonomètres de Bruxelles-Environnement et de Brussels Airport en les plaçant en nombre suffisant dans toutes les communes survolées ;
- Mettre en œuvre l'Organe de contrôle, imposer les contrôles a priori et a posteriori, faire pleinement appliquer les amendes imposées aux compagnies aériennes pour infraction à la législation bruxelloise ainsi que les normes de bruit ;
- Créer une plateforme de dialogue permanent avec les riverains et les autorités.

Nous avons lancé un appel à l'unité francophone pour négocier fermement une autre politique de survol pour Bruxelles et nous espérons que, enfin, après les élections, l'instrumentalisation politique de mauvaise foi par certains cessera enfin pour défendre ensemble les intérêts des habitants.

Vous trouverez sur mon site internet www.joellemilquet.be (onglet Bruxelles) l'ensemble de mes prises de positions sur ce dossier.

En restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal line that curves upwards and then loops back down to the left, crossing itself. The name 'Joëlle MILQUET' is printed in black text below the signature.

Joëlle MILQUET